

PLAN DE LUTTE

CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : École Saint-Fabien

ANNÉE DE LA VERSION : 2025-2026

DATE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : 9 juin 2026

NOM ET FONCTION DES PARTICIPANTS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION ANNUELLE :

Nom	Fonction
Yvan Bergeron	Directeur
Annie Bélanger	Directrice-adjointe
Karima Ailane	Technicienne service de garde
David Côté	Enseignant
Ahlem Akkacha	T.E.S.
Cindy Parmentier	T.E.S.
Kim Picard-Lavigne	Enseignante
Mekouar Abdeladem	Enseignant

COMITÉ RESPONSABLE DU PLAN DE LUTTE :

Question	Réponse	Si NON, identifier le(s) changement(s) à prévoir
Est-ce que les participants au comité étaient représentatifs de l'équipe-école?	☒ Oui ☐ Non	
Est-ce que la fréquence des rencontres inscrite au plan de lutte a été respectée?	☒ Oui ☐ Non	
Est-ce que la fréquence des rencontres a été suffisante pour permettre au comité de réaliser l'ensemble de ses mandats?	☐ Oui ☒ Non	-Nous avons besoin de planifier deux rencontres de plus durant l'année scolaire avec le SDG afin de s'assurer de la cohérence des interventions et de s'assurer de leur offrir tout le soutien dont les éducatrices ont besoin.
Est-ce que le suivi de la mise en œuvre du plan de lutte a été fait à chacune des rencontres du comité?	☒ Oui ☐ Non	

ÉVALUATION DES NEUF ÉLÉMENTS DU PLAN DE LUTTE :

1. Analyse de la situation

Commentaires
Le portrait demeure relativement représentatif : Les conflits demeurent majoritairement pendant l'heure du dîner et le soir après l'école, mais aussi lors des récréations, en proportion moindre. Il y a eu quelques événements sur Teams, mais cela s'est résorbé depuis que les élèves ne peuvent plus créer de sous-groupes. Les événements de violence ou d'intimidation sont relativement comme l'année dernière. L'arrivée hâtive de la neige allongeant l'hiver a amené une augmentation de conflits dans les forts et cela explique la fluctuation.

Pour l'année en cours, indiquer les priorités de l'école inscrites au plan de lutte et spécifier leur niveau d'atteinte

Formulation de la priorité au plan de lutte		Niveau d'atteinte de la priorité Cochez la case correspondante	Explication quant au niveau d'atteinte (Pourquoi?)	Reconduction de la priorité Cochez la case correspondante	Si OUI , quels ajustements seront nécessaires à apporter aux moyens prévus pour cette priorité?
No. 1	Assurer une présence active de tous les acteurs concernés sur la cour d'école et dans les corridors	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	En générale, la présence des éducatrices et des enseignants est adéquate, mais certaines stratégies de surveillance active sont encore à travailler. Surtout dans la zone de soccer et dans les forts.	☒ Oui ☐ Non	-Offrir une formation aux éducatrices tel que demandé par ces dernières au niveau de comment réagir face à certains élèves à besoins particuliers.
No. 2	Augmenter la capacité des élèves à résoudre leurs conflits lors des moments moins structurés.	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	Cela demeure un défi puisque les élèves sont en constant apprentissage dans la gestion de leurs émotions et leur capacité à gérer leur impulsivité.	☒ Oui ☐ Non	Offrir plus d'ateliers sur la gestion des émotions et faire des retours avec eux dès qu'une situation survient. Demander aux TES de trouver des ateliers rejoignant les problématiques récurrentes.
No. 3 (au besoin)	Sensibiliser les élèves au respect de tous	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	Ce sont des enfants et ils sont encore en apprentissages des comportements sociaux attendus. Le sentiment de justice est différent d'un élève à l'autre.	☒ Oui ☐ Non	Ils seront toujours confrontés à différentes réalités et cela fait partie des apprentissages de la vie. Il faut continuer de bien les encadrer et leur fournir les outils nécessaires pour développer leur respect envers tous. Ateliers Hors-piste, Moozoom, CCQ, Anonyme, police communautaire.
No. 4 (au besoin)		☐ Atteinte ☐ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte		☐ Oui ☐ Non	

2. Mesures de prévention

Commentaires
<i>Les enseignants ont animé les contenus obligatoires du programme CCQ, les T.E.S. étaient présentement sur la cour et dans les classes afin d'assurer une surveillance active et soutenir les membres de l'équipe. Les suivis ont été faits auprès des parents afin de travailler en collaboration avec eux. Un horaire de soccer a été instauré au SDG afin de réduire les conflits sur la cour.</i>

Les mesures de préventions sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

3. Collaboration des parents

Commentaires
• Les parents ont été sollicités pour collaborer à la prévention de l'intimidation et la violence à l'école. • Lors de situations d'intimidation ou de violence : - L'école a communiqué promptement avec les parents des élèves impliqués. - L'école a impliqué les parents dans la réflexion des mesures de soutien / d'encadrement. - L'école croit en son rôle éducatif en la matière plutôt qu'en misant sur des conséquences d'une plus grande importance.

Les mesures de collaboration des parents sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

4. Modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte

Commentaires
Piste de réflexion : • Les modalités prévues et les stratégies de diffusion inscrites au plan de lutte ont été déployées. • Les modalités prévues ont été suffisantes et efficaces.

Les modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

5. Mesures visant à assurer la confidentialité

Commentaires
Piste de réflexion : • Les modalités prévues inscrites au plan de lutte ont été déployées. • Les modalités prévues au plan de lutte ont été suffisantes et efficaces.

Les mesures visant à assurer la confidentialité sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

6. Actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence

Commentaires
Pistes de réflexion : • Les mesures d'intervention ont été appliquées rapidement auprès des élèves victimes. • Les mesures d'intervention ont été appliquées rapidement auprès des élèves instigateurs. • Les mesures d'intervention ont été appliquées rapidement auprès des élèves témoins. • Tous les événements nécessitant l'application du plan de lutte ainsi que les interventions réalisées ont été consignés dans ÉVIO.

Les actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

7. Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin

Commentaires
Pistes de réflexion : • Les mesures de soutien ou d'encadrement ont été appliquées rapidement auprès des élèves victimes. • Les mesures de soutien ou d'encadrement ont été appliquées rapidement auprès des élèves instigateurs. • Les mesures de soutien ou d'encadrement ont été appliquées rapidement auprès des élèves témoins.

Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

8. Sanctions disciplinaires applicables

Commentaires

Pistes de réflexion :

- *Les sanctions disciplinaires applicables lors de chacun des événements ont fait l'objet d'une analyse (gravité, fréquence, intensité, impact sur la victime et potentiel de récurrence de l'instigateur).*
- *Les sanctions disciplinaires appliquées ont permis de diminuer ou d'éliminer les comportements inappropriés et d'en apprendre de nouveaux. "Ça demeure toutefois un effort de vigilance de la part de tous les intervenants et une cohésion importante dans les interventions et la prévention.*

Les **sanctions disciplinaires applicables** sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

9. Suivi des signalements et des plaintes

Commentaires

Pistes de réflexion :

- *L'école a vérifié la satisfaction des acteurs concernés et de leurs parents quant aux interventions réalisées.*
- *L'école s'est assurée de vérifier que toutes les situations ont pris fin.*

Le **suivi des signalements et des plaintes** est à maintenir tel quel (Contenu institutionnel).